



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Complémentarités des démarches EcoQuartier et Quartiers Durables Méditerranéens

envirobat **bcdm**

Sommaire

1- L'aménagement durable pour répondre aux enjeux environnementaux globaux

2- Principes des deux démarches

3- Orientations thématiques

4- Labellisations

1- L'aménagement durable pour répondre aux enjeux environnementaux globaux

Répondre aux enjeux environnementaux globaux



Répondre aux enjeux environnementaux globaux

1992

1994

1997

2005

2007

2010

2015

2016

2019

2023

Sommet de la Terre et Déclaration de Rio

Charte d'Aalborg

Protocole de Kyoto

Accords de Bristol

Charte de Leipzig

Nagoya

Accord de Paris COP 21 (ODD)

COP 25 Madrid

COP 26 Glasgow

Agenda urbain mondial Habitat III





OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1 PAS DE PAUVRETÉ



2 FAIM «ZÉRO»



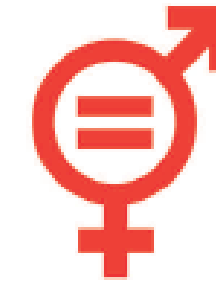
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



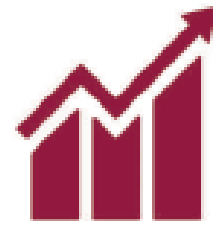
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



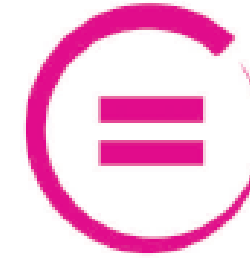
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



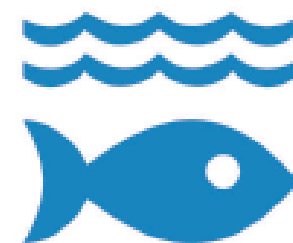
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



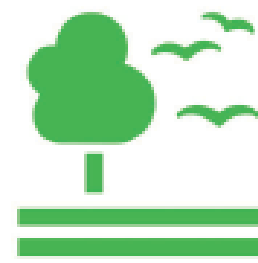
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



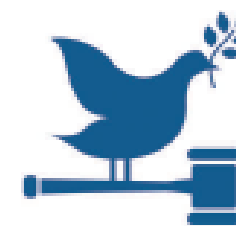
14 VIE AQUATIQUE



15 VIE TERRESTRE



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



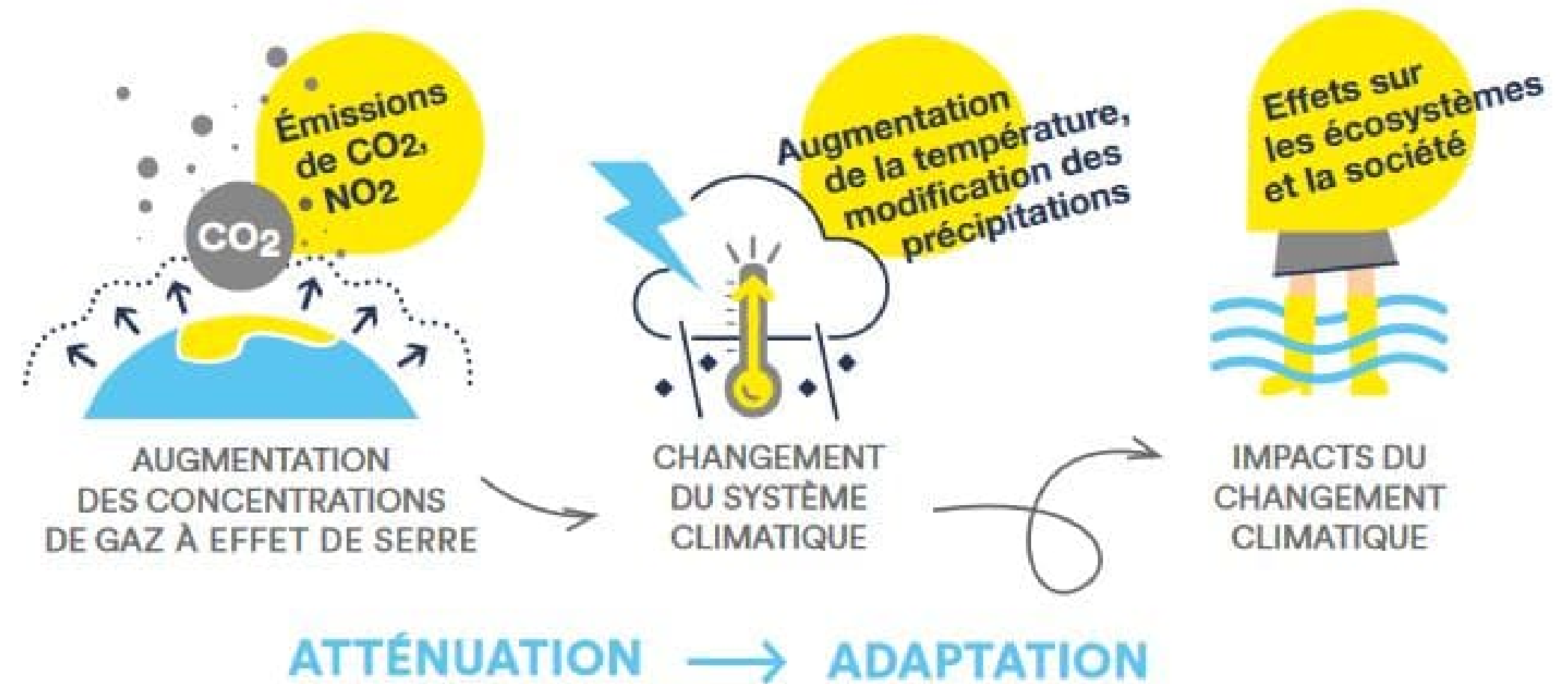
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



Du global au local

Agir à toutes les échelles !

- S'adapter au changement climatique et en atténuer ses effets
- Préserver les ressources
- Favoriser le vivre ensemble



En révélant vos ressources locales

Les modèles reproductibles n'existent pas !

Vos territoires sont uniques et présentent des géographies, des environnements, des histoires, des patrimoines, des typologies, des contextes et des habitants singuliers.

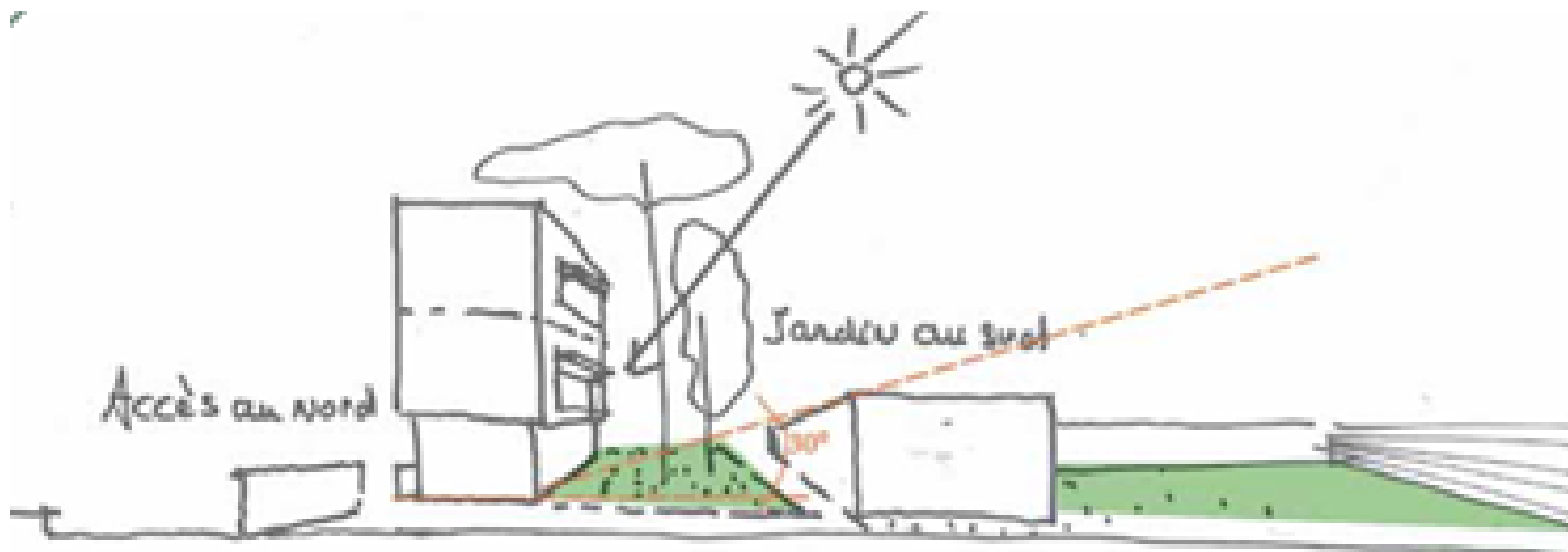
Vos territoires disposent d'atouts et de contraintes qu'il vous faut identifier et reconnaître.

A vous de trouver les réponses adaptées à vos territoires en fonction de vos ressources humaines, techniques et financières.



Un contexte méditerranéen spécifique

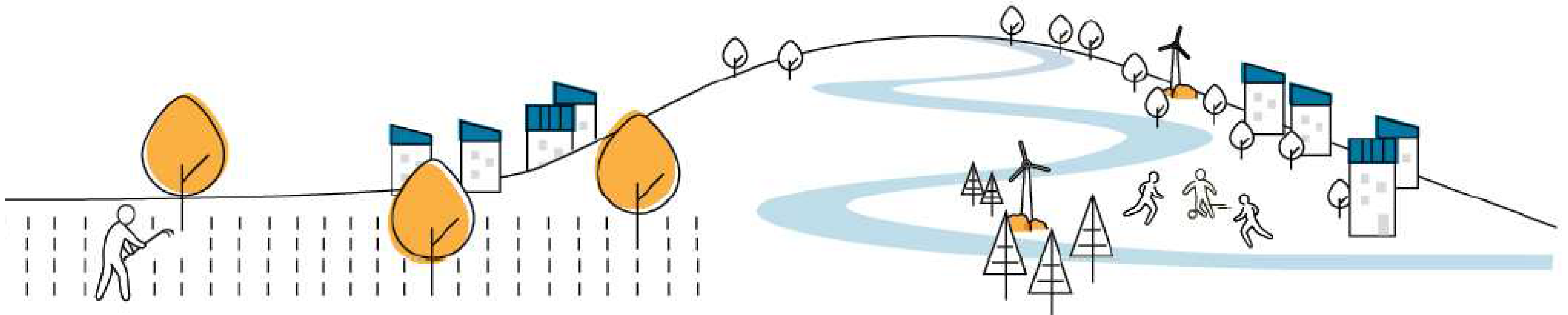
- Un régime pluvial particulier
 - Un enjeu du confort d'été important
 - Une nature unique et fragile
- qui vont amener des réponses tout aussi spécifiques
en terme de bioclimatisme, d'intégration de la nature dans le projets



2- Principes des deux démarches

Définition

Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement durable multifacettes, qui intègre les enjeux et les principes du développement durable à l'échelle de la ville ou du territoire.



Création de BDM



Groupes de travail de construction de la démarche



Commission QDM travaux de contextualisation

Montage d'une formation sur la gestion des eaux pluviales, les ICU

2008 2009

2011

2012

2016

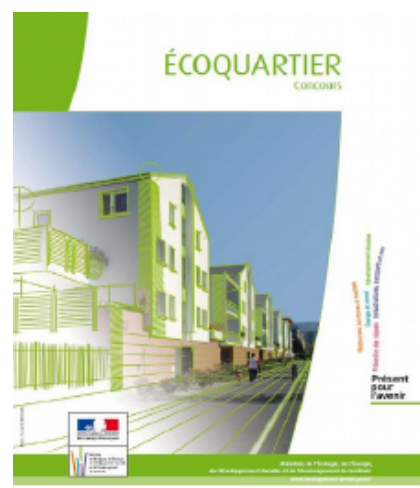
2017

2019

2020



2 palmarès EcoQuartier



Création du Label EcoQuartier

Référentiel national pour l'évaluation des ÉcoQuartiers



Création de l'étape 4 du Label

Nouvelle plateforme numérique

Cycle de formations renouvelé



Public cible

envirobat**bdm**

Une association de maîtrise d'oeuvre

Les collectivités,
mais aussi les aménageurs et
citoyens engagés



Collectivités, aménageurs, citoyens engagés, vous
avez un projet d'aménagement durable pour votre territoire?

**Participez à l'édition
2020 de la campagne
EcoQuartier**

Date limite de candidature : 23 septembre 2020

ecoquartiers.logement.gouv.fr

LABEL
Eco
Quartier
depuis 1255

■ Maîtres d'œuvre

■ Collectivités

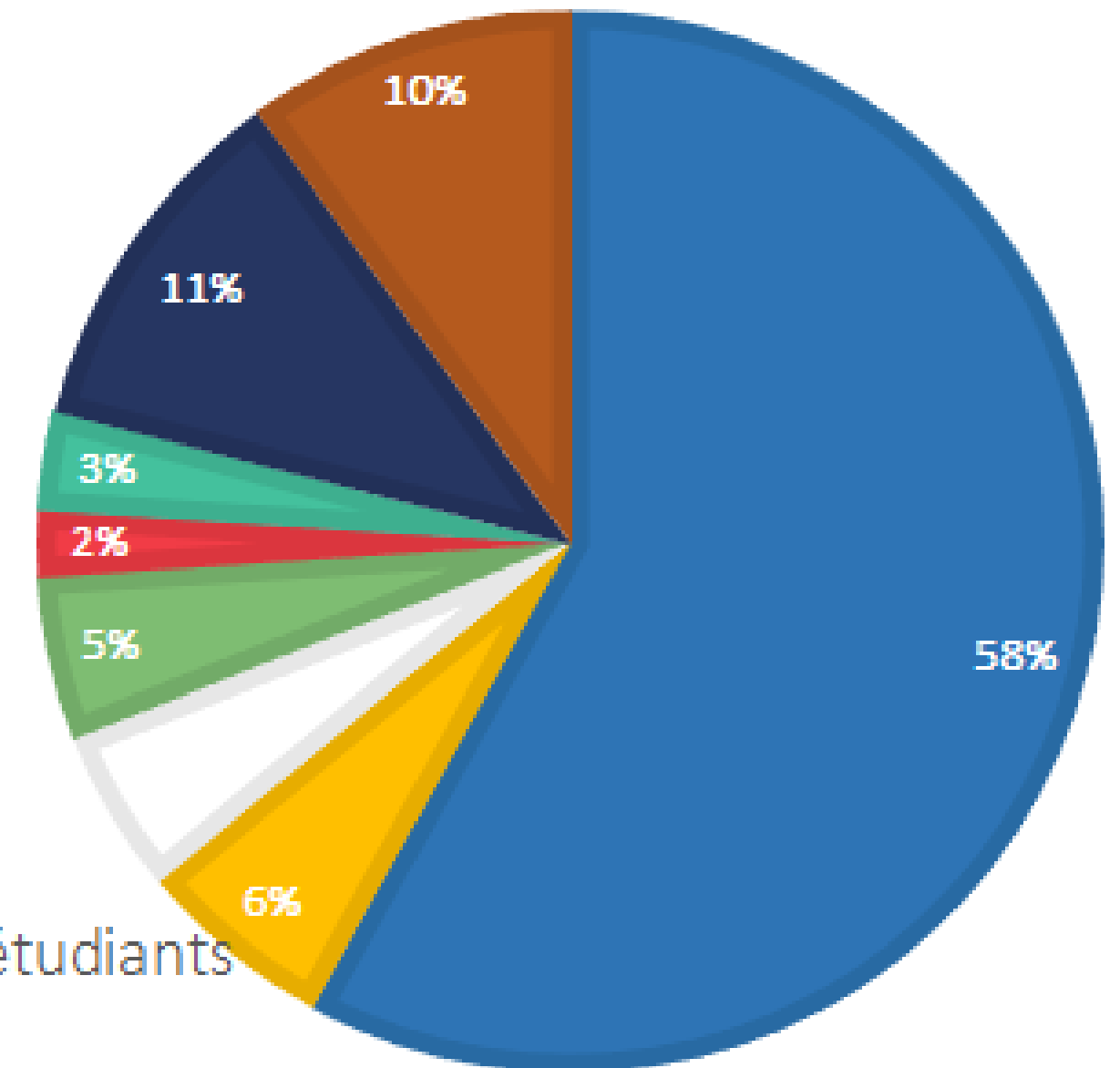
■ Promoteurs

■ Bailleurs sociaux

■ Entreprises de réalisation

■ Industriels

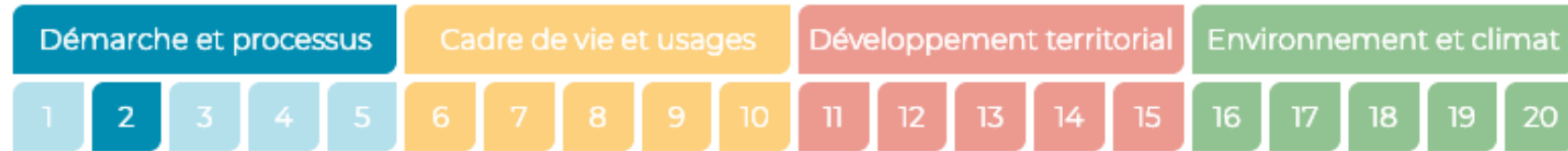
■ Créateurs d'entreprises et étudiants



Démarches

4 piliers

Un référentiel national



Un club et son réseau d'acteurs



Un label national

Des partenaires nationaux et régionaux



Un système participatif de garantie



Une démarche contextualisée

Co-construite par une communauté d'acteurs locaux



Evolutive

Des niveaux de reconnaissance différenciés

Un espace d'apprentissage partagé et de coproduction des connaissances

Collaborations régionales

La Région, 1er signataire de la Charte des partenaires régionaux EcoQuartier



Signature médiatique le 19 juin 2019 par F. Levassort (DREAL), A. Claudius-Petit (Conseil régional) et E. De Lanversin (DGALN)

Charte des partenaires des EcoQuartiers

LABEL Éco Quartier
étape 1 2 3 4

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Les EcoQuartiers, dans toute leur diversité, sont une réponse locale permettant de contribuer efficacement aux objectifs internationaux fixés lors de la COP 21 et de la conférence Habitat III (équité sociale et solidarités, changement climatique et transition énergétique, ressources locales et renouvelables, filières et emplois durables, biodiversité et mobilité) et aux objectifs régionaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur fixés par le SRADET et le Plan climat « une COP d'avance » (éco-mobilité, neutralité carbone, moteur de croissance et préservation du patrimoine naturel et bien vivre en Provence-Alpes-Côte d'Azur). Ces axes déclinés en initiatives font écho aux engagements EcoQuartier dont le label constitue un gage de qualité et apporte des réponses pertinentes au regard de ces objectifs.

Les 20 engagements de la Charte EcoQuartier constituent un cadre de référence commun, évolutif et adaptable à l'échelle locale. Ils accompagnent le projet de sa conception à son évaluation partagée avec tous les acteurs du territoire : élus, techniciens, aménageurs, habitants, commerçants, entreprises, usagers, associations, riverains, professionnels...

Les EcoQuartiers sont des sites d'expérimentation tournés vers l'amélioration continue. Fondés sur la co-production et la mobilisation citoyenne, ces projets permettent l'émergence de nouvelles façons de concevoir et renouveler les territoires, dans un objectif de diffusion des pratiques à une échelle plus large.

Le club EcoQuartier est un lieu de partage des expériences et de capitalisation des connaissances. Les objectifs de l'aménagement durable seront atteints grâce à la mobilisation forte de toutes les parties prenantes et par leur mise en réseau, afin d'accélérer et de démultiplier les changements de pratique.

Les EcoQuartiers contribuent et bénéficient des dispositifs et démarches mis en place par les partenaires aux niveaux national et local dans le cadre des règles et modalités d'intervention de chacun (conseil, accompagnement, ingénierie, financement, formation, etc.). Au niveau régional, des expériences d'appels à manifestation d'intérêt conjoints s'adossant à la démarche EcoQuartier sont développés avec succès (AMI quartiers de gare, stratégie foncière et quartiers durables), et ont vocation à être des accélérateurs de projets adaptés aux spécificités du territoire régional.

Les enseignements issus des EcoQuartiers ont vocation à être partagés au-delà de leur périmètre pour avoir un effet levier sur le territoire plus large, la contribution de l'échelle régionale en Provence-Alpes-Côte d'Azur promouvant les spécificités méditerranéennes et rurales. De par leur essaimage, ils contribuent à l'évolution des pratiques nécessaires à la construction des territoires durables de demain.

RECONNAISSANT ET APPROUVANT CE QUI PRÉCÈDE, AVEC NOTRE SIGNATURE,
NOUS :

- Adhérons à la charte des partenaires des EcoQuartiers de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Rejoignons les membres de la commission régionale EcoQuartier de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Pour l'Etat
Pour la Région

PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Nouveau signataire :

envirobat **bcdm**



Frédéric CORSET

directeur adjoint envirobatBDM

Fabrice LEVASSORT

directeur adjoint DREAL PACA

Stéphane BOUQUET

co-président envirobatBDM

Partager et étendre nos réseaux respectifs

- Inscrire nos actions en cohérence avec les politiques publiques en faveur de l'aménagement durable
- Mobiliser nos réseaux à différentes échelles pour essaimer et animer les démarches EcoQuartier et Quartiers Durables Méditerranéens
- Participer mutuellement aux commissions régionales EcoQuartier et commissions QDM
- Ouvrir et favoriser l'échange entre nos réseaux, et encourager la mixité des publics (partenaires privés/collectivités/institutionnels/services Etat)

Favoriser l'émergence de projets d'aménagement durable

- Sensibiliser aux enjeux de la transition écologique et du confort d'été
- Exposer les démarches EcoQuartier et QDM comme sources d'appui complémentaires à l'élaboration de projets d'aménagement durable
- Communiquer auprès des collectivités sur les Référentiels EcoQuartier et QDM comme guide de conception, de réalisation, de suivi et d'évaluation de projets

Accompagner les porteurs de projets

- Mettre à disposition nos ressources respectives (études, expertises, rapports,...)
- Fédérer les acteurs compétents et pluridisciplinaires autour du projet
- Proposer les procédures de labellisation EcoQuartier et de reconnaissance QDM aux projets prometteurs
- Réaliser des expertises-flash conjointes permettant de croiser les regards sur un projet, tant en amont qu'en phase plus avancée opérationnellement de manière à encourager les projets vers des solutions durables

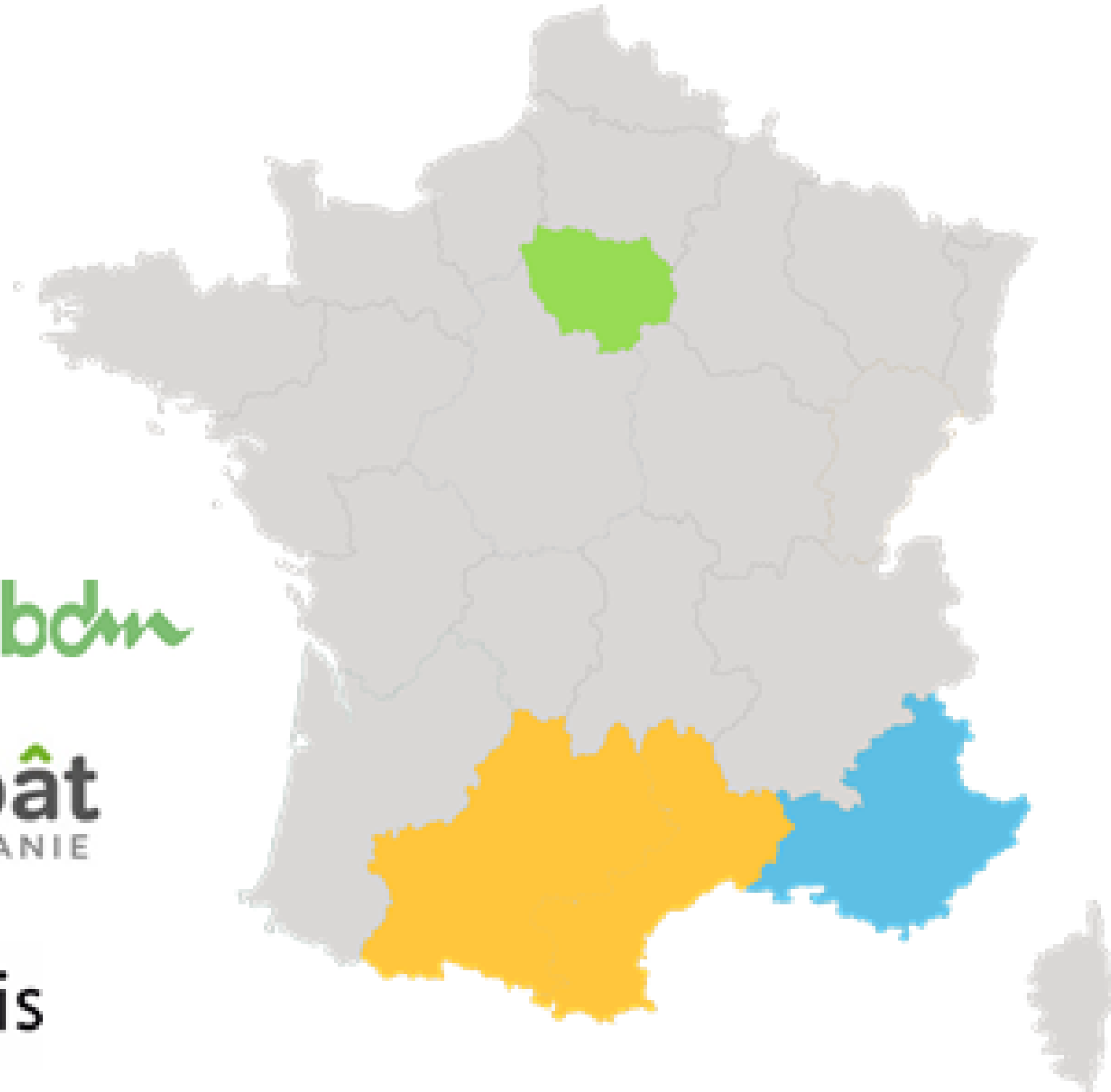
Capitaliser et valoriser nos actions

- Diffuser mutuellement nos études dans nos réseaux
- Enrichir au fil de l'eau les référentiels EcoQuartier et Quartiers Durables Méditerranéens
- Promouvoir au sein du Club EcoQuartier et du réseau QDM les retours d'expériences et les pratiques exemplaires et innovantes
- Élaborer des outils de communication conjoints sur le partenariat
- Communiquer sur nos événements et diffuser les ressources sur nos plateformes web respectives (clubs EcoQuartier, colloque Batifrais, commissions QDM, Off du DD...)
- Faire apparaître les projets en démarche EcoQuartier et QDM sur les cartographies des outils numériques

Se former ensemble

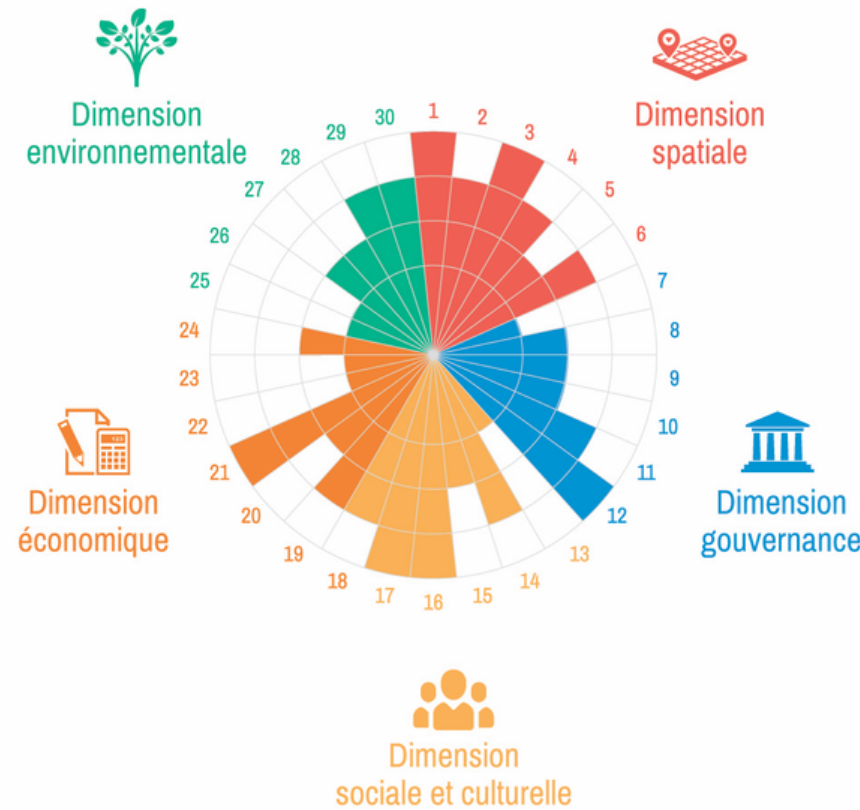
- Ouvrir le cycle de formations à l'aménagement durable du PNF EQ (Plan National de Formation EcoQuartier) aux adhérents d'envirobatBDM
- Contribuer et intervenir à nos formations mutuelles (notamment aspects nature en ville et accompagnateurs QDM), et travailler à une formation hybride pour sensibiliser le plus grand nombre aux deux démarches
- Prospecter le développement d'actions de formations communes, en s'appuyant notamment sur les thématiques liées à l'innovation et à l'expérimentation (bienveillance, urbanisme et santé, gestion de l'eau, participation citoyenne, Nature en ville, îlots de chaleur urbaine, ...)

Le collectif des démarches



**COLLECTIF
DES
DEMARCHES
QUARTIERS
BATIMENTS
DURABLES**

Autres référentiels



ISO 37101 - Baseline Review purposes/issues matrix
Tramway project

ACTION AREA	Governance	Education	Innovation	Health & care	Culture	Living together	Economic production environment	Living & working security	Safety & networks	Infrastructure & Mobility	Biodiversity
Purpose											
Attractiveness											
Preservation & improvement of the Environment											
Resilience											
Responsible resource use											
Social cohesion											
Well-being											

10 Awareness webinar - 23/5/17 - FIDICO

Les **17** thèmes d'aménagement durable HQE Aménagement™

Assurer l'intégration et la cohérence du quartier avec le tissu urbain et les autres échelles du territoire

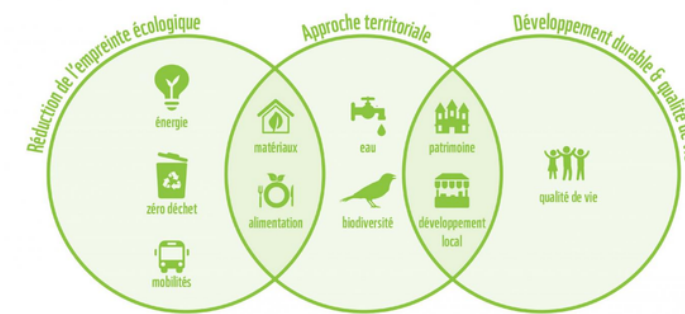
- Territoire et contexte local
- Densité
- Mobilités et accessibilité
- Patrimoine, paysage et identité
- Adaptabilité et évolutivité

Préserver les ressources naturelles et favoriser la qualité environnementale et sanitaire de l'aménagement

- Eau
- Énergie et climat
- Matériaux et équipements
- Déchets
- Ecosystèmes et biodiversité
- Risques naturels et technologiques
- Santé

Promouvoir une vie sociale de proximité et conforter les dynamiques économiques et sanitaires

- Économie du projet
- Fonctionnement social et mixités
- Ambiances et espaces publics
- Insertion, formation et sensibilisation
- Attractivité, dynamiques économiques et filières locales



Accompagnement

De l'accompagnateur QDM au comité des pairs



EcoQuartiers : Les contacts et points d'entrée en PACA

Les DDT(M) sont les services de l'État qui conseillent les territoires sur les questions de méthode, de réglementation et procédures, et appuient les collectivités dans leurs démarches. Dans chaque département, une personne désignée peut vous répondre ou vous conseiller :

Hautes Alpes
Chantal GALLIERE : 04 92 40 35 43
chantal.galliere@hautes-alpes.gouv.fr
Claire VALENCE : 04 92 40 35 45
claire.valence@hautes-alpes.gouv.fr

Alpes-de-Haute-Provence
Nadège SICARD-PIERI : 04 92 30 56 51
nadège.sicard@alpes-de-haute-provence.gouv.fr
Raphaël CHALANDRE : 04 92 30 56 80
Raphael.chalandre@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Vaucluse
Samuel BOUSQUET : 04 88 17 82 74
samuel.bousquet@vaucluse.gouv.fr
Samuel CLERICI : 04 88 17 82 59
samuel.clerici@vaucluse.gouv.fr
Isabelle KLIPFEL :
isabelle.klipfel@vaucluse.gouv.fr

Bouches-du-Rhône
DT Rhône Alpilles Durance – Jean-Yves BEGUIER : 04 90 18 39 55
jean-yves.beguiier@bouches-du-rhone.gouv.fr
DT Salon Etang-de-Berre – Gilles FLORES : 04 90 56 87 80
gilles.flores@bouches-du-rhone.gouv.fr
DT Aix Val de Durance – Isabelle BALAGUER : 04 42 95 44 15
isabelle.balaguer@bouches-du-rhone.gouv.fr
DT Marseille Huveaune – Louise WALTHER : 04 42 18 52 79
louise.walther@bouches-du-rhone.gouv.fr

Alpes-Maritimes
Aude RIGAL : 04 92 60 76 12
Aude.rigal@alpes-maritimes.gouv.fr
Dorian MALBERTI :
dorian.malberti@alpes-maritimes.gouv.fr
Christophe JUNCKER :
christophe.juncker@alpes-maritimes.gouv.fr

Var
Sabine SORIANO : 04 94 46 81 52
sabine.soriano@var.gouv.fr
Gaëlle BRUNERIE : 04 94 46 80 37
gaelle.brunerie@var.gouv.fr
Yannick GRUFFAZ : 04 94 46 81 51
yannick.gruffaz@var.gouv.fr

La **DREAL PACA** assure le pilotage régional de la démarche et organise les sessions de labellisation, une fois les projets se concrétisant.
Perrine PRIGENT : 04 88 22 63 00 – perrine.prigent@developpement-durable.gouv.fr

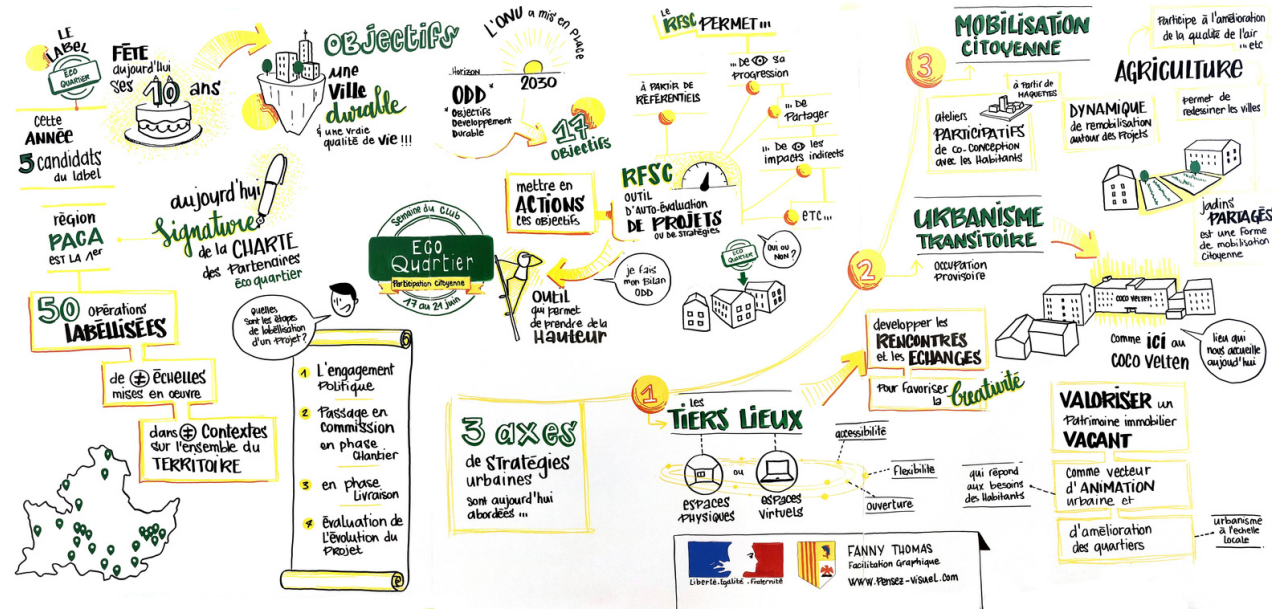


L'accompagnateur QDM est un professionnel intégré à l'équipe projet. Il accompagne son évolution autour des questionnements du référentiel QDM pour le faire progresser.

La Commission QDM est un temps d'échanges avec les pairs qui permet une discussion centrée autour du projet. La Commission d'évaluation est un évènement public à laquelle peut assister toute personne qui le souhaite. Le public peut également apporter ses retours d'expériences.



Clubs et réseaux



Sensibiliser, partager, voir, promouvoir et diffuser



Publications régulières

L'agriculture urbaine
dans les EcoQuartiers
Mars 2019



Illustration : Digi Deng - Genève



EXP'AU

Cerema

LABEL
Eco
Quartier
Étape 1 2 3

Ministère de l'Énergie et du Climat
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Le Coût Global des Espaces Publics
Boîte à outils
septembre 2019
TRIBU

Dominique Gauzin-Müller
envirobatbcm
**CONSTRUIRE
FRUGAL**
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

15
exemples
inspirants



GUIDE
DÉ-
MAR-
CHE
L'INTELLIGENCE
COLLECTIVE
POUR MIEUX
BÂTIR

Le concours d'idées
Un outil pour la conception
de l'aménagement urbain en milieu rural

Livrets citoyens
**Villes et territoires
de demain**
Dans un
futur
pas
si
lointain

ÉTUDE-ACTION
L'URBANISME TRANSITOIRE :
ÉVALUER LES IMPACTS SOCIAUX
ET SUR LE PROJET URBAIN
Cahier 1 revue de projets
10 juillet 2019

AGENCE NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
PUCAL
APPROCHES 1
VILLE D'URBANISME

envirobatbcm
**COMMANDE
PUBLIQUE
ET MATÉRIAUX
BIOSOURCÉS**
CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS
PUITS DE CARBONE

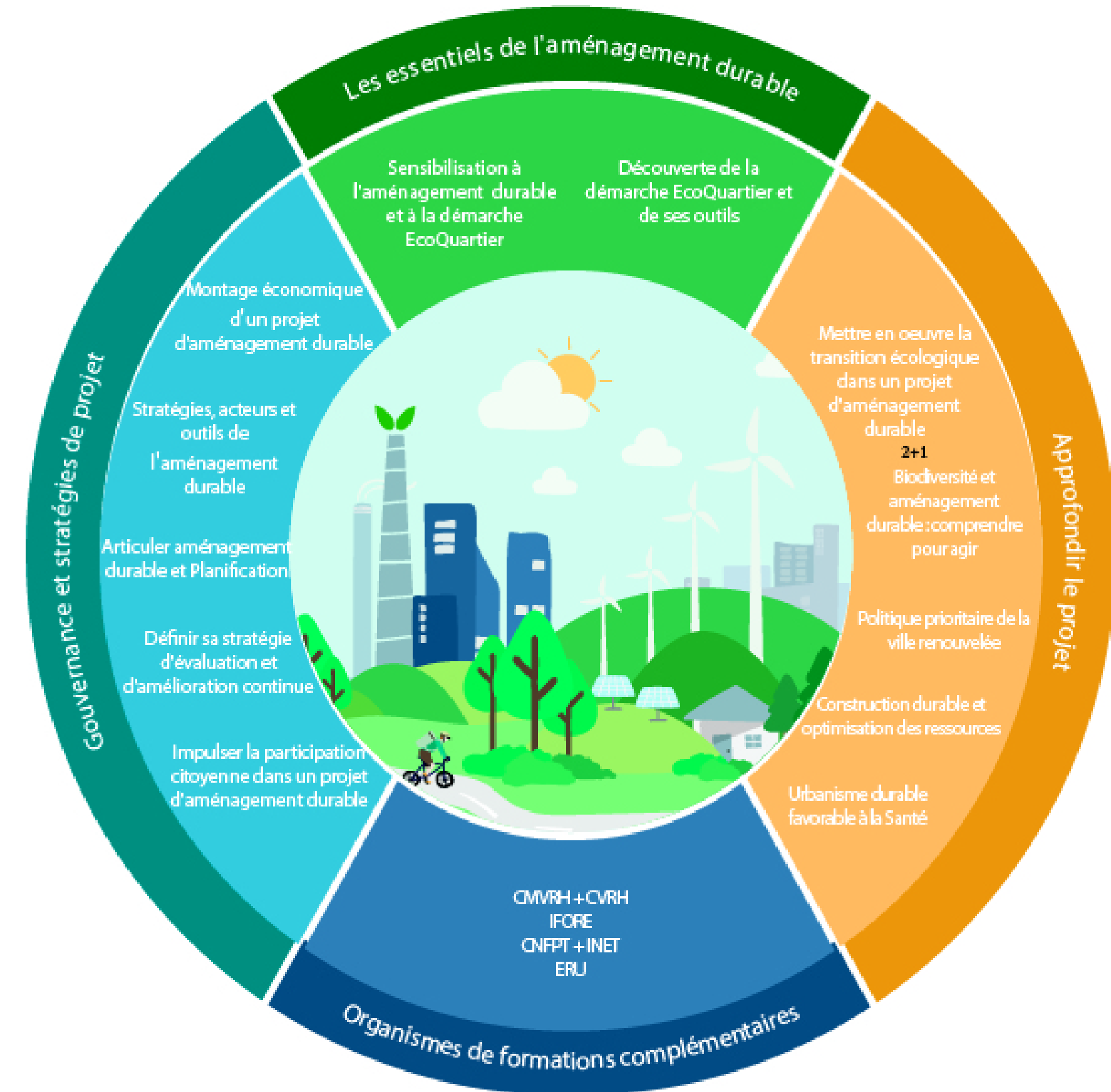
- SYNTHÈSES -
vendredi
6 juillet
2018

2018
BATI' FRAIS Marseille
4^{ÈME} COLLOQUE CONFORT D'ÉTÉ

LES SOLUTIONS
CONCRÈTES
POUR MIEUX
CONSTRUIRE
EN CLIMAT
MÉDITERRANÉEN

Un événement organisé par
envirobatbcm
Avec le soutien de
envirobat
AGC
DCTE
BOUCHER
TP
L'ALPHE

Formations



FORMATION
LA GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES
CONCEVOIR DES DISPOSITIFS EFFICIENTS ET ÉCOLOGIQUES POUR MAÎTRISER LES EAUX DE PLUIE

UNE SESSION PRÉVUE EN 2020
1^{ER} DÉCEMBRE

Formation présentée par:
EnvirobotBDM
32 rue de Crimée
13003 Marseille
en respect des mesures d'hygiène et sécurité.

CONTEXTE
Alors que les épisodes pluvieux extrêmes se multiplient, la question de la gestion de l'eau de pluie ne peut plus se contenter des solutions classiques. Dans ce contexte, les aménageurs, architectes, ingénieurs gagnent à mobiliser pleinement des techniques naturelles et économes pour maîtriser les eaux de pluie. C'est pour cela que sont apparues les techniques de gestion « intégrée » de l'eau.

- Que peut-on attendre de ces techniques pour le bâtiment et le quartier ?
- Comment bien définir les fonctions de l'ouvrage et faire des économies ?
- Comment concevoir des dispositifs écologiques globaux qui tiennent véritablement compte du contexte topographique et urbain ?

Promoteur du concept de gestion alternative des eaux depuis 30 ans, Michel Bénard est considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de la maîtrise des eaux pluviales. Ce passionné de l'eau possède une expérience unique en matière de conseil aux aménageurs, architectes, urbanistes et pouvoirs publics.

INTERVENANTS
Michel Bénard, Ingénieur conseil, Sociétés ELLBENY et INFRA SERVICE, spécialisés dans le conseil en aménagements, VRD, paysage, sols.

Public
Tout professionnel de l'acte de construire (Maîtres d'ouvrages publics et privés, AMO, Programmateurs, Architectes, Ingénieurs et techniciens de bureaux d'études, Economistes de la construction, Entreprises et industriels du bâtiment) et/ou de l'ingénierie (bâtiment, travaux publics, installations industrielles, ...).

Pré-requis
Expérience dans le domaine de l'aménagement, de la gestion, de l'ingénierie ou de la construction.

Durée
1 jour : 7 heures (8h30-12h30 et 13h30-16h30).

Effectif
Entre 5 et 15 personnes.

Validation
L'acquisition des objectifs est réputée acquise à l'issue de la formation. Il sera remis au stagiaire une attestation de fin de formation.

Coût de la formation
360 € nets de taxe pour les adhérents.
450 € nets de taxes pour les non-adhérents.

OBJECTIFS

- Connaître les dispositifs naturels et alternatifs de gestion des eaux de pluie,
- Comprendre comment se croisent les enjeux techniques, humains, écologiques, financiers, urbains, juridiques, liés à la gestion des eaux de pluie,
- Comprendre quels sont les leviers d'amélioration économique, écologique et technique permis par une intégration intelligente d'ouvrages alternatifs.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Formuler des objectifs appropriés pour la gestion globale, écologique et efficiente de l'eau de pluie en fonction du contexte urbain et territorial,
- Se représenter les contraintes liées à l'environnement, au chantier, aux événements imprévus, aux usages, aux coûts,
- Visualiser les articulations possibles entre ouvrages et dispositifs alternatifs en fonction du contexte.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Méthode basée sur des séries d'exposés d'expériences concrètes, cas de figures et exercices,
- Exposés visuels et interactifs ; recours à des photos de terrain, adaptation spontanée de l'intervenant aux demandes des stagiaires.

Informations : 04 95 043 044
www.envirobatbdm.eu

envirobatbdm

-Accompagnateur
QDM

-Recyclage des
eaux grises

-A venir en 2021 :
aménagement et
ICU

3- Orientations thématiques

Orientations

RÉALISER LES PROJETS RÉPONDANT AUX BESOINS DE TOUS EN S'APPUYANT SUR LES RESSOURCES ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE



FORMALISER ET METTRE EN ŒUVRE UN PROCESSUS DE PILOTAGE ET UNE GOUVERNANCE ÉLARGIE



INTÉGRER LA DIMENSION FINANCIÈRE TOUT AU LONG DU PROJET DANS UNE APPROCHE EN COÛT GLOBAL

PRENDRE EN COMPTE LES PRATIQUES DES USAGERS ET LES CONTRAINTES DES GESTIONNAIRES DANS LES CHOIX DE CONCEPTION TOUT AU LONG DU PROJET



METTRE EN ŒUVRE DES DÉMARCHES D'ÉVALUATION ET D'AMÉLIORATION CONTINUE



DÉMARCHE ET PROCESSUS



METTRE EN ŒUVRE LES CONDITIONS DU VIVRE-ENSEMBLE ET DE LA SOLIDARITÉ



METTRE EN ŒUVRE UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ POUR ASSURER UN CADRE DE VIE SUR ET SAIN



METTRE EN ŒUVRE UNE QUALITÉ DE CADRE DE VIE, QUI CONCILIE INTENSITÉ, BIEN VIVRE ENSEMBLE ET QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

VALORISER LE PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI, L'HISTOIRE ET L'IDENTITÉ DU SITE



CADRE DE VIE ET USAGES



CONTRIBUER À UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL, DURABLE, ÉQUILIBRÉ, SOCIAL ET SOLIDAIRE



FAVORISER LA DIVERSITÉ DES FONCTIONS ET LEUR PROXIMITÉ



OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES ET DÉVELOPPER LES FILIÈRES LOCALES ET LES CIRCUITS COURTS



FAVORISER LES MODES ACTIFS, LES TRANSPORTS COLLECTIFS ET LES OFFRES ALTERNATIVES DE DÉPLACEMENT POUR DÉCARBONNER LES MOBILITÉS



FAVORISER LA TRANSITION NUMÉRIQUE EN FAVEUR DE LA VILLE DURABLE

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

PROPOSER UN URBANISME PERMETTANT D'ANTICIPER ET DE S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX RISQUES



VISER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, LA BAISSÉ DES ÉMISSIONS DE CO² ET LA DIVERSIFICATION DES SOURCES AU PROFIT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION



LIMITER LA PRODUCTION DES DÉCHETS, DÉVELOPPER ET CONSOLIDER DES FILIÈRES DE VALORISATION ET DE RÉCYCLAGE DANS UNE LOGIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET EN ASSURER UNE GESTION QUALITATIVE ET ÉCONOME



PRÉSERVER, RESTAURER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ, LES SOLS ET LES MILIEUX NATURELS

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

 MOBILITES	 GESTION DE PROJET
	 MATERIAUX ET GESTION DES DECHETS
	 ENERGIE
 EAU	 SOCIAL ET ECONOMIE
	 QUALITE DE VIE ET SANTÉ

Orientations

RÉALISER LES PROJETS RÉPONDANT
AUX BESOINS DE TOUS EN
S'APPUYANT SUR LES RESSOURCES ET
CONTRAINTES DU TERRITOIRE



DIMENSION 1 DÉMARCHES
ET PROCESSUS



DIMENSION 2 CADRE DE VIE
ET USAGES



6



TRAVAILLER EN PRIORITÉ SUR LA VILLE
EXISTANTE ET PROPOSER UNE DENSITÉ
ADAPTÉE POUR LUTTER CONTRE
L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

FORMALISER ET METTRE EN ŒUVRE
UN PROCESSUS DE PILOTAGE ET
UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE



2



METTRE EN ŒUVRE LES CONDITIONS
DU VIVRE-ENSEMBLE ET DE LA
SOLIDARITÉ

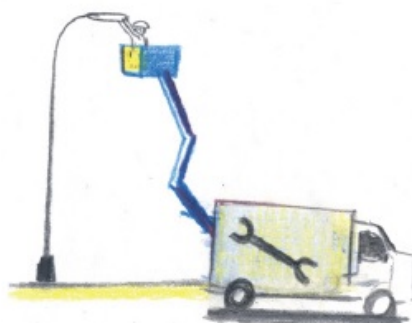
7

3



INTÉGRER LA DIMENSION
FINANCIÈRE TOUT AU LONG
DU PROJET DANS UNE
APPROCHE EN COÛT GLOBAL

PRENDRE EN COMPTE LES PRATIQUES
DES USAGERS ET LES CONTRAINTES DES
GESTIONNAIRES DANS LES CHOIX DE
CONCEPTION TOUT AU LONG DU PROJET



4

METTRE EN ŒUVRE
DES DÉMARCHES
D'ÉVALUATION ET
D'AMÉLIORATION
CONTINUE

5



VALORISER LE
PATRIMOINE
NATUREL ET BÂTI,
L'HISTOIRE ET
L'IDENTITÉ DU
SITE

10



8



METTRE EN ŒUVRE UN URBANISME
FAVORABLE A LA SANTE POUR ASSURER
UN CADRE DE VIE SUR ET SAIN



9

METTRE EN ŒUVRE UNE QUALITÉ DE
CADRE DE VIE, QUI CONCILIE INTENSITÉ,
BIEN VIVRE ENSEMBLE ET QUALITÉ DE
L'ENVIRONNEMENT

Orientations

DIMENSION 3 DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

DIMENSION 4 ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

PROPOSER UN URBANISME PERMETTANT D'ANTICIPER ET DE S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX RISQUES



11 CONTRIBUER À UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL, DURABLE, ÉQUILIBRÉ, SOCIAL ET SOLIDAIRE



12 FAVORISER LA DIVERSITÉ DES FONCTIONS ET LEUR PROXIMITÉ

13



OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES ET DÉVELOPPER LES FILIÈRES LOCALES ET LES CIRCUITS COURTS



14 FAVORISER LES MODES ACTIFS, LES TRANSPORTS COLLECTIFS ET LES OFFRES ALTERNATIVES DE DÉPLACEMENT POUR DÉCARBONER LES MOBILITÉS

15



FAVORISER LA TRANSITION NUMÉRIQUE EN FAVEUR DE LA VILLE DURABLE

19



PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU ET EN ASSURER UNE GESTION QUALITATIVE ET ÉCONOME



16



17

VISER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, LA BAISSÉ DES ÉMISSIONS DE CO² ET LA DIVERSIFICATION DES SOURCES AU PROFIT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION



18

LIMITER LA PRODUCTION DES DÉCHETS, DÉVELOPPER ET CONSOLIDER DES FILIÈRES DE VALORISATION ET DE RECYCLAGE DANS UNE LOGIQUE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



20

PRÉSERVER, RESTAURER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ, LES SOLS ET LES MILIEUX NATURELS

Contenu, les 8 thématiques



1. Gestion de projet

- S'entourer de professionnels compétents en qualité environnementale
- Planification du projet QDM
 - Programmer et concevoir son projet QDM
 - Finaliser la phase conception QDM
 - Le chantier QDM
- Démarches et gouvernances participatives
- Démarches d'évaluation



2. Contexte et territoire de projet

- Optimiser la ressource foncière
- Valoriser le patrimoine bâti, paysager et culturel
- Préserver la biodiversité et les espaces naturels
 - Eviter
 - Réduire
 - Compenser



3. Qualité de vie et santé

- Favoriser le confort estival
- Favoriser la qualité des espaces publics
- Propreté urbaine
- Limiter les risques sanitaires et les pollutions
- Limiter les pollutions acoustiques



4. Social et économie

- Bien vivre ensemble
- Mixité fonctionnelle
- Liens à la terre
- Favoriser l'économie sociale, solidaire, circulaire et locale
- Evolutivité du quartier



5. Eau

- Gestion des eaux pluviales
- Gestion des eaux usées
- Economiser la ressource en eau



6. Mobilités

- Connexions et accessibilité du quartier
- Réduire les nuisances liées à l'automobile
- Favoriser les modes doux de déplacement
- Favoriser l'usage des transports en commun



7. Energie

- Favoriser la sobriété énergétique
- Favoriser l'efficacité énergétique
- Favoriser les énergies renouvelables



8. Matériaux et gestion des déchets

- Minimiser l'énergie grise des aménagements
- Favoriser les matériaux bio-sourcés, premiers ou écoperformants
- Gestion des déchets ménagers
- Gestion des déchets de chantier



4- Questionnements et méthodes

» Fixer les objectifs stratégiques

6 TRAVAILLER EN PRIORITÉ SUR LA VILLE EXISTANTE ET PROPOSER UNE DENSITÉ ADAPTÉE POUR LUTTER CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

6.1 Politique foncière et localisation du projet

- Quelle stratégie foncière est menée sur le territoire pour lutter contre l'artificialisation des sols ?
- Le choix d'implantation du projet est-il cohérent au regard des enjeux de non artificialisation des sols ?
- Dans un projet Politique de la Ville, comment les opérations de reconstitution de l'offre de logement locatif social contribuent-elles à la non artificialisation des sols ?
- Quels sont les outils de portage du foncier mobilisables ?

6.2 Densité adaptée

- Comment le projet répond-il aux exigences de densité fixées par les documents de planification ?
- Comment le projet d'aménagement propose-t-il des formes urbaines adaptées au tissu urbain existant et au paysage existant ?
- Comment le projet concilie-t-il densité et qualité de vie ?
- Comment la densité préserve-t-elle et valorise-t-elle les milieux naturels ?

Vérouiller les moyens techniques <<

2.1.1.

Plusieurs scénarii avec différentes densités ont été présentés pendant l'élaboration du projet.

CONTEXTE ET TERRITOIRE DU PROJET

2.1.3.

Plus de 40% des bâtiments sont mitoyens au moins sur une façade.

CONTEXTE ET TERRITOIRE DU PROJET

2.1.5.

Le coefficient d'emprise au sol est au moins de 0,35.

CONTEXTE ET TERRITOIRE DU PROJET

2.1.6.

Le projet programme un habitat individuel dense ou intermédiaire (au moins 80%) ou il n'y a pas d'habitat individuel isolé.

CONTEXTE ET TERRITOIRE DU PROJET

2.1.7.

Des outils de gestion publique (ZAD, DUP, réserve foncière,...) ont permis de maîtriser le foncier, son coût et les conditions d'accueil du futur quartier (voiries, transports en commun,...).

CONTEXTE ET TERRITOIRE DU PROJET

>> Fixer les objectifs stratégiques

4 PRENDRE EN COMPTE LES PRATIQUES DES USAGERS ET LES CONTRAINTES DES GESTIONNAIRES DANS LES CHOIX DE CONCEPTION TOUT AU LONG DU PROJET

4.1 Prise en compte de la gestion et des usages dès la conception du projet

- + Comment identifier les futurs bénéficiaires et usagers ?
- + De quelle manière le projet peut-il prendre en compte les pratiques et contraintes des habitants, usagers et gestionnaires dans la conception des espaces publics, des bâtiments et des services ?
- + Comment anticiper dès la conception du projet la gestion et la limitation des nuisances de la phase chantier ?

4.2 Prise en compte de la gestion et des usages pendant la réalisation

- + Quelles sont les modalités d'accompagnement au changement pendant la phase chantier ?
- + Quels sont les dispositifs à mettre en place pour recueillir les retours des habitants, usagers et gestionnaires pendant la phase chantier ?

4.3 Prise en compte de la gestion et des usages après la livraison

- + Quels dispositifs mettre en place pour assurer la gestion du projet d'aménagement dans le temps ?
- + Quels sont les dispositifs à mettre en place pour recueillir les retours des habitants, usagers et gestionnaires après la livraison et sur le long terme ?

>> Vêrouiller les moyens techniques

4.5. SOCIAL ET ECONOMIE

4.5.5. Il est prévu une adaptation du mobilier urbain après la livraison, basée sur la reconnaissance de la maîtrise d'usage.

4.5.6. Les plans et profils des voiries sont pensés pour les évolutions futures des mobilités. Ils prennent en compte l'augmentation future des transports en communs et des modes doux de déplacement.

4.5.7. Une réflexion dans la programmation a permis d'intégrer l'évolutivité et la réversibilité du projet de quartier

1.2. GESTION DE PROJET

1.2.8. Les services de gestion des espaces publics et les administrateurs des équipements publics ont été consultés au moment de la programmation et un accompagnement de ceux-ci est prévu.

1.2.11. Les futurs opérateurs et fournisseurs sont intégrés en amont du projet.

3.3. QUALITE DE VIE ET SANTE

3.3.1. Les services de propreté de la collectivité ont été consultés lors de la conception du projet.

3.3.3. L'accessibilité et la propreté des espaces publics ne sont pas obérées par l'implantation du dispositif de recueil des déchets.

>> Fixer les objectifs stratégiques

1 RÉALISER DES PROJETS RÉPONDANT AUX BESOINS DE TOUS EN S'APPUYANT SUR LES RESSOURCES ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE

- 1.1 Diagnostic territorial partagé
- 1.2 Objectifs prioritaires du projet et stratégie territoriale
- 1.3 Démarche de programmation

9 METTRE EN ŒUVRE UNE QUALITÉ DE CADRE DE VIE, QUI CONCILIE INTENSITÉ, BIEN VIVRE ENSEMBLE ET QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

- 9.1 Insertion urbaine paysagère, et architecturale
- 9.2 Composition urbaine et nature en ville
- 9.3 Créativité architecturale et paysagère

14 FAVORISER LES MODES ACTIFS, LES TRANSPORTS COLLECTIFS ET LES OFFRES ALTERNATIVES DE DÉPLACEMENT POUR DÉCARBONER LES MOBILITÉS

- 14.1 Aménagements au service d'une mobilité durable
- 14.2 Usages des transports durable
- 14.3 Stationnement - livraison - services urbains

>> Conditionner l'entrée en démarche PREREQUIS

-Pour éviter les quartiers insulaires, la traversée des modes doux et actifs est possible (Au moins deux accès). Ces déplacements sont connectés à l'espace environnant.

>> Véroùiller les moyens techniques

6.1. CONNEXIONS ET ACCESSIBILITE DU QUARTIER

6.1.1. Un diagnostic sur les déplacements a été réalisé sur différentes échelles et sur un territoire élargi et il prend en compte tous les modes de déplacement (piétons, vélos, deux roues motorisés, tous les transports en commun, automobile, train,...).

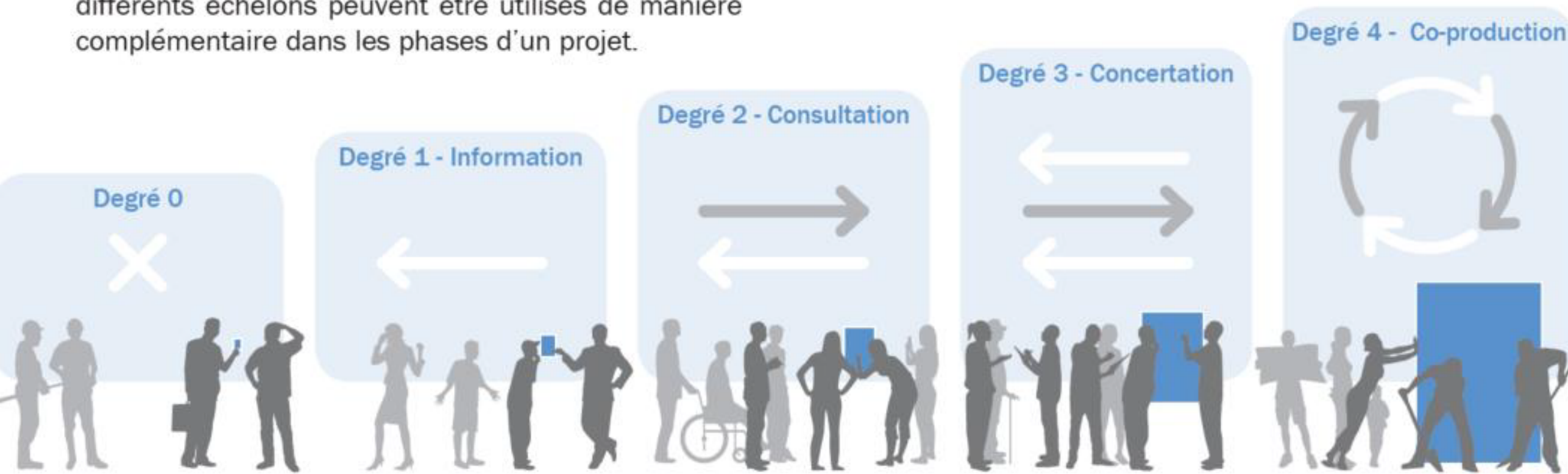
6.1.2. Les voiries créées sont hiérarchisées en fonction des usages.

6.1.3. Les voiries en cul de sac représentent moins de 20% de toutes les voiries (hors connexions en attente).

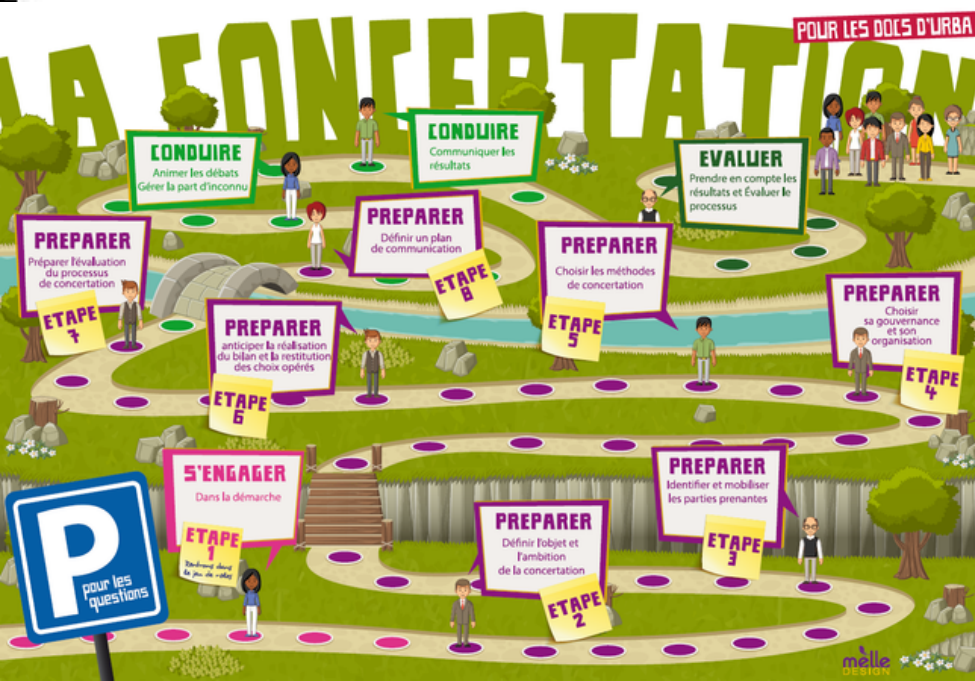
6.1.4. Le projet propose une intermodalité des transports (parkings relais, liaisons horaires des transports en commun, tarif préférentiel reliant parking et transport en commun,...).

Le défi de la participation citoyenne

différents échelons peuvent être utilisés de manière complémentaire dans les phases d'un projet.



* Illustration : Exposition «Habiter sans s'étaler» - CAUE 34

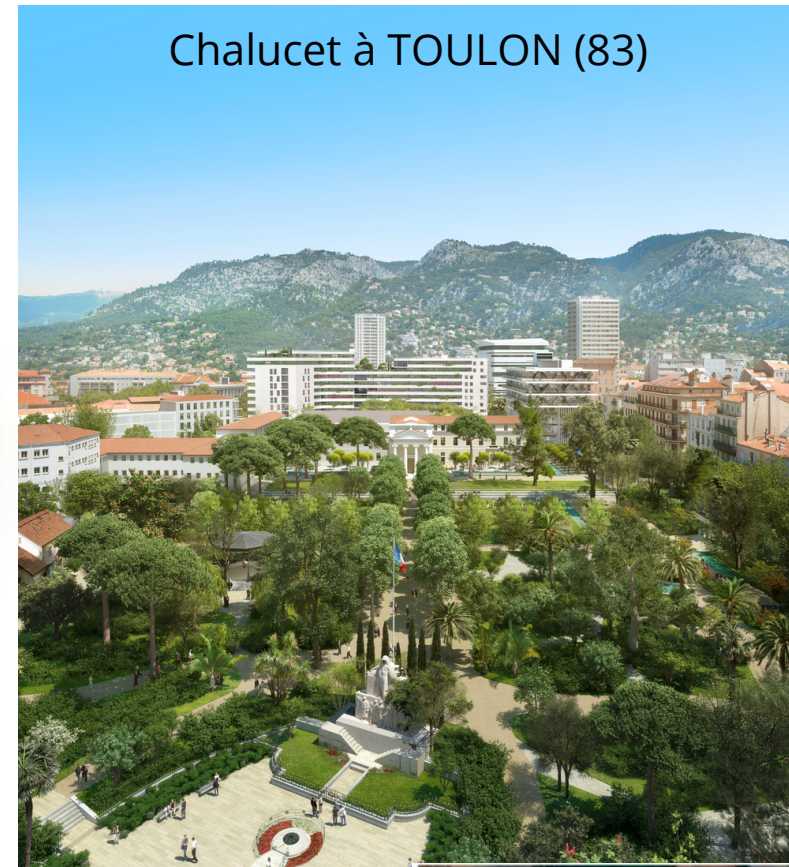


Atelier citoyen à Miramas (13)



Conseil municipal des jeunes à Coudoux (13)

Le défi des ilots de chaleur



Le défi du vieillissement de la population



La dévitalisation des villages et l'accès aux soins



Quartier historique à FORCALQUIER (04)

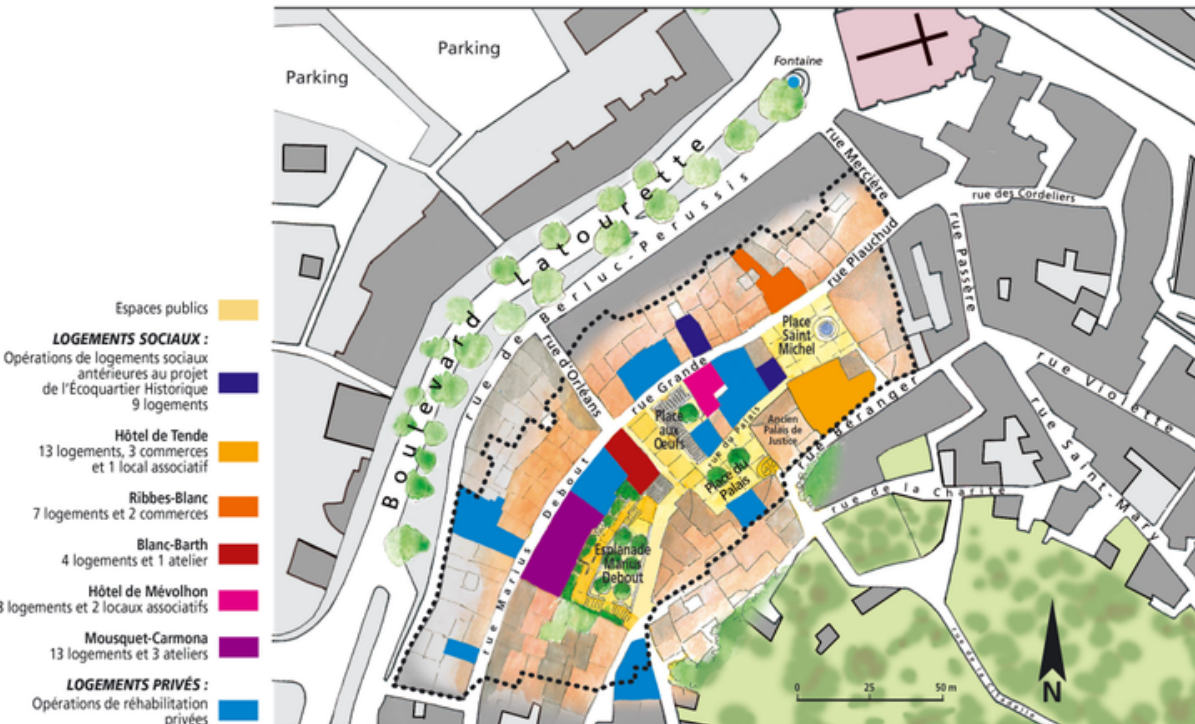


regroupement des cabinets médicaux à Coudoux (13)



Forcalquier - "ÉcoQuartier Historique"

"Plan de masse" des espaces publics et des opérations de construction/réhabilitation



Maison de santé à Volonne (04)



Le défi de l'urbanisme favorable à la santé



UFS à Miramas (13)



Les déterminants de santé sur lesquels les choix d'aménagement sont susceptibles d'agir :

Environnement physique / milieux				Environnement physique / Cadre de vie				
Qualité de l'air	Eaux	Qualité des sols	Biodiversité	Champs électromagnétiques	Environnement sonore	Luminosité	Température	Sécurité
Environnement socio-économique			Style de vie & Capacités individuelles					
Intéactions sociales	Accès à l'emploi, aux services et aux équipements		Activité physique	Alimentation	Compétences individuelles	Revenus		

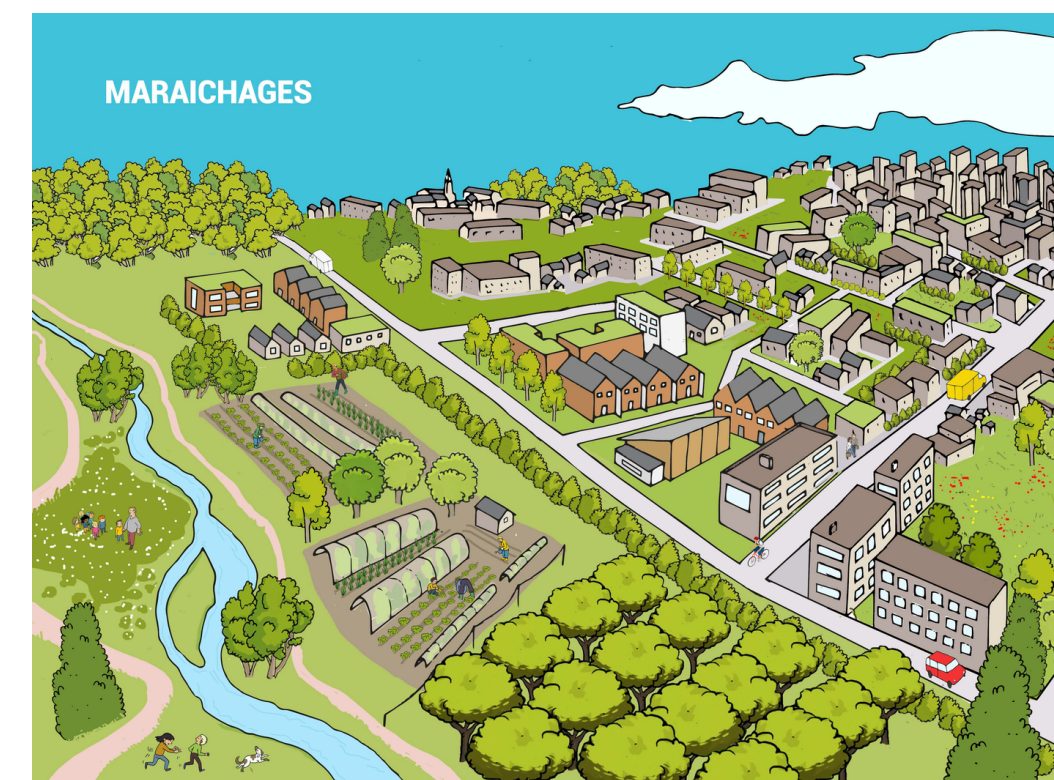
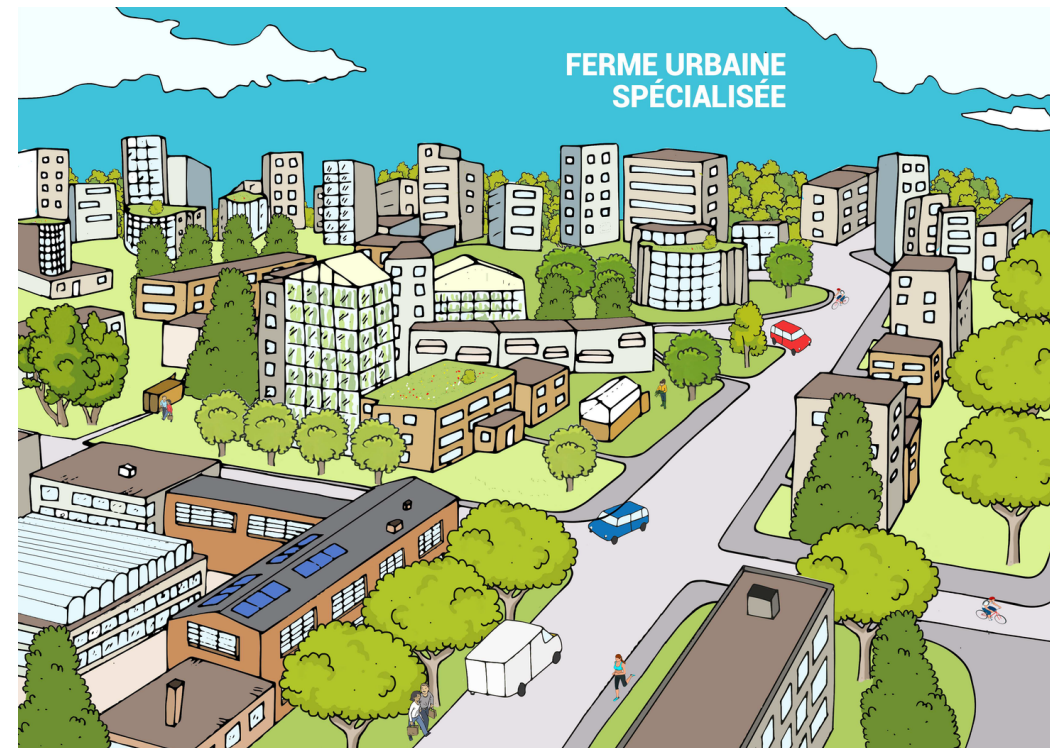
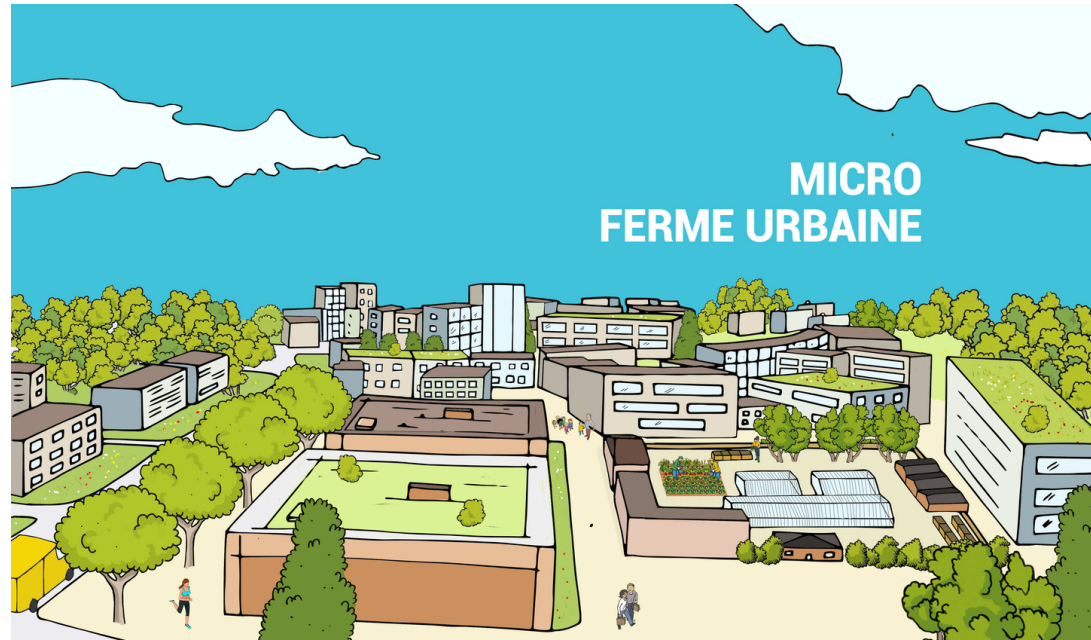


Crédit : A. Roué-Le Gall et N. Lemaire, 2016

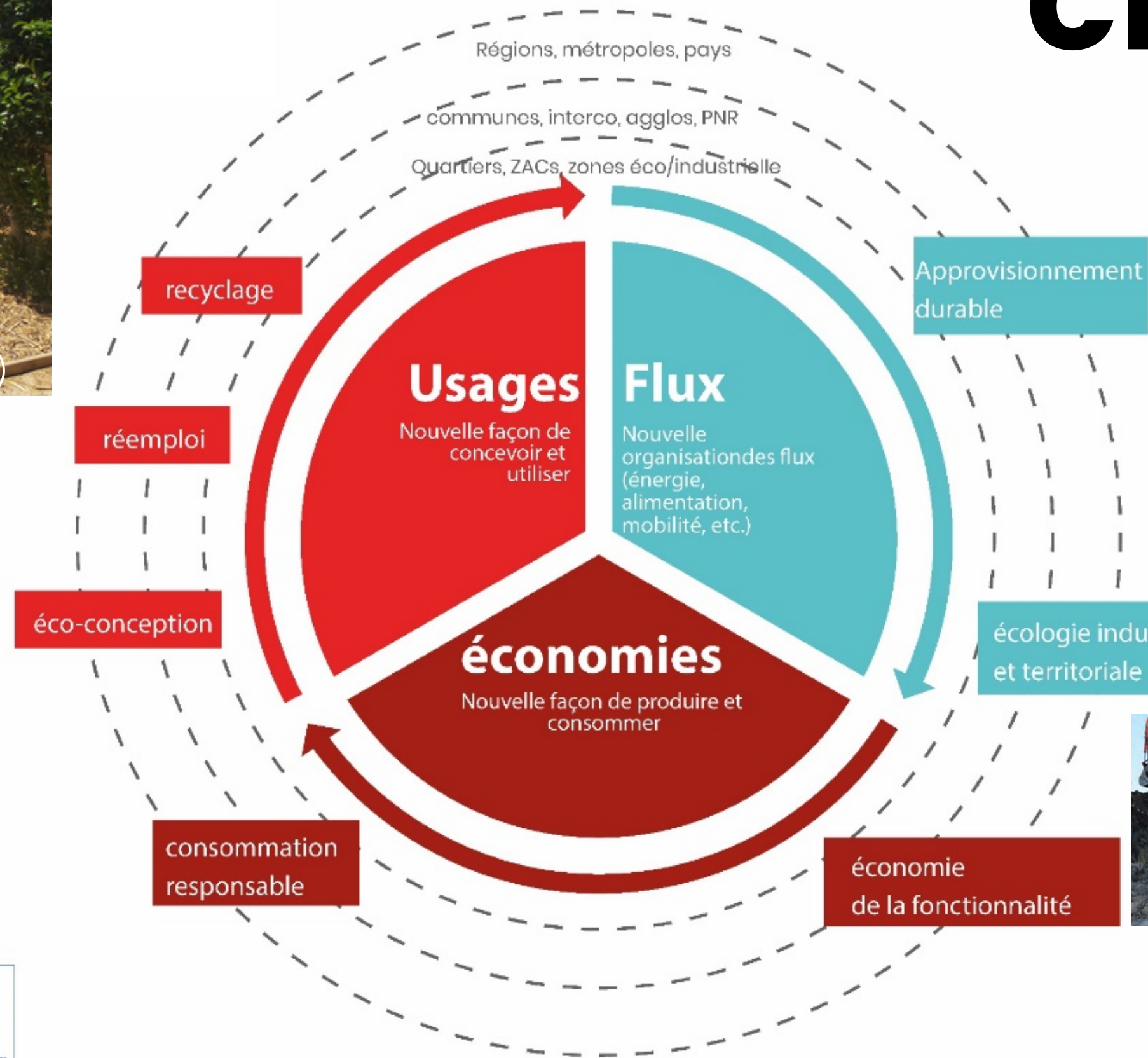
Le défi de l'agriculture urbaine

5 familles d'agriculture urbaine

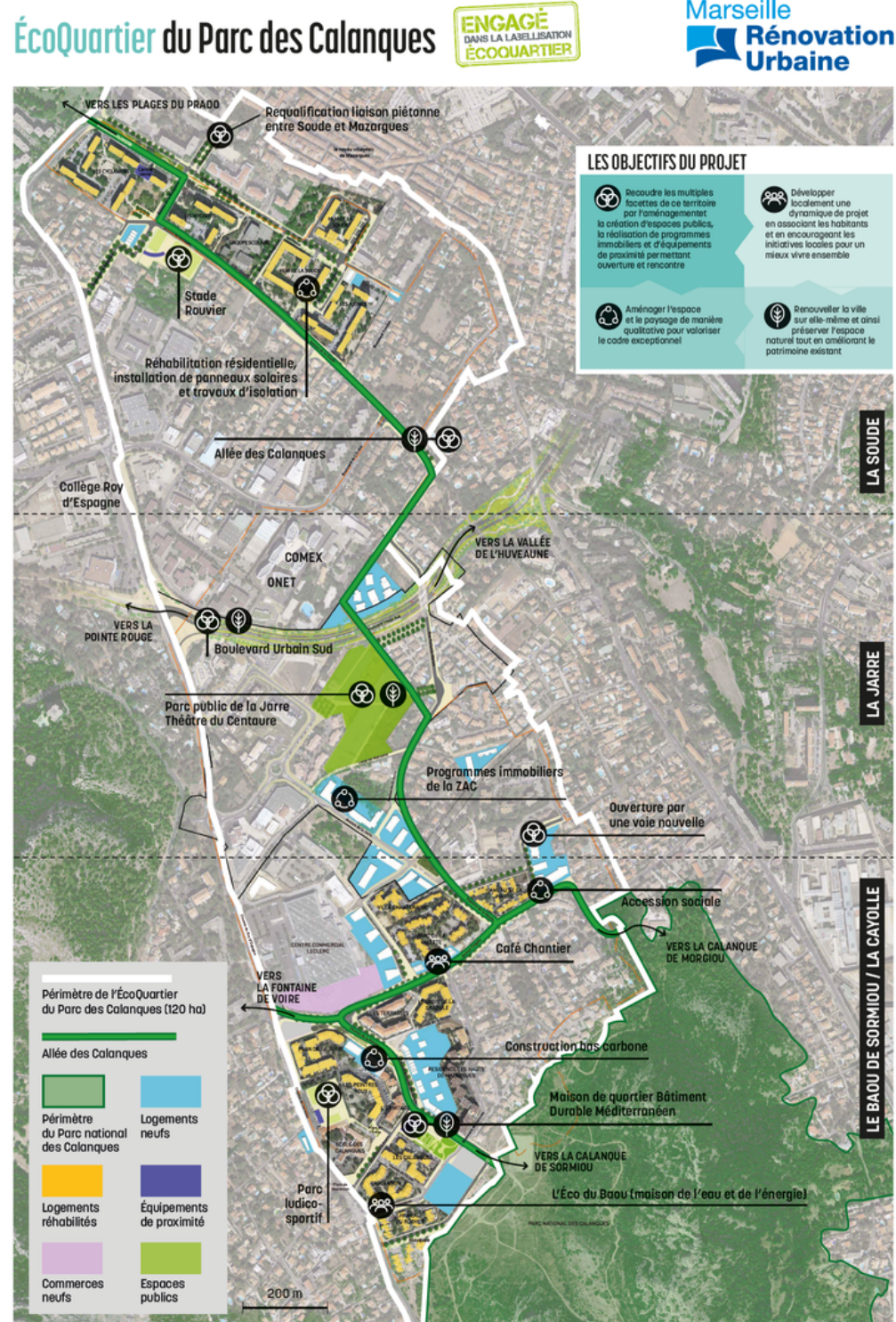
Vidéos du Cerema :
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/videos-pedagogiques-differentes-formes-agriculture-urbaine>



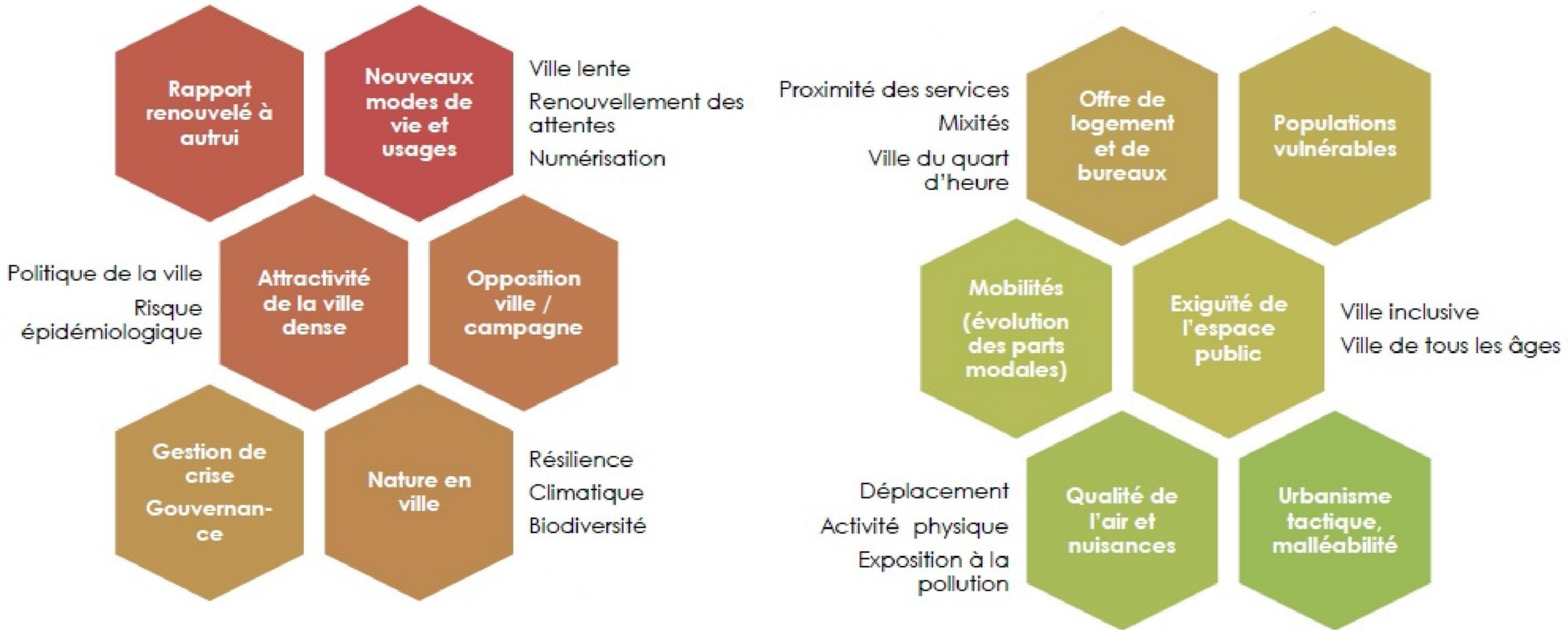
Le défi de l'économie circulaire



Le défi des mobilités



Le défi de la crise sanitaire



5- Labellisations

Phasage

Etape 1 : Le projet

- Signature de la Charte
- Accompagnement DDT
- 2 ans renouvelables



Etape 2 : Le chantier

- évaluer les ambitions
- suggérer des modifications



Etape 3 : La livraison

- vérifier les réalisations
- proposer des améliorations



Etape 4 : Evaluation et amélioration continue

- retour d'expérience et évaluation
- améliorer les prochains projets



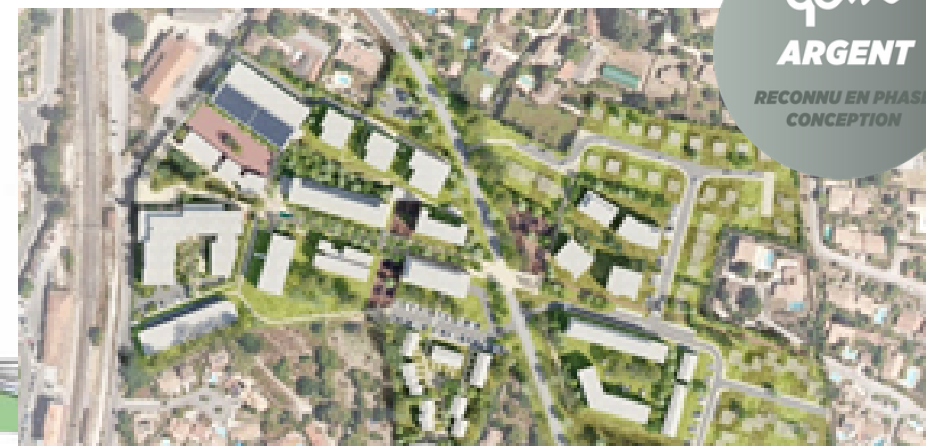
Etape 1 : Demande de reconnaissance



- Cosignée de la collectivité en cas de maîtrise d'ouvrage privée
- Comité de validation en cas de questionnement
- Choix de l'accompagnateur

Etape 2: Commission Conception

- Evaluation par l'accompagnateur validée par l'équipe en préalable
- Evaluation de la cohérence durable et de l'innovation par les pairs en Commission publique



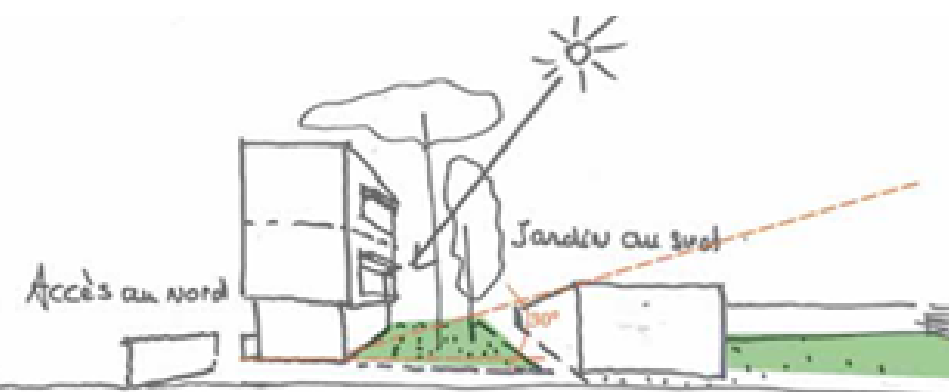
Etape 3: Commission Réalisation

- Processus similaire à la commission conception
- Visite préalable



Etape 4: Commission Usage

- Processus similaire à la commission conception
- Visite préalable



Commissions

Expertise :

deux experts externes au projet font l'analyse du dossier écrit, et font une visite de l'opération



Commission régionale en PACA

DDT 04, DDT 05, DDTM 06, DDTM 13, DDTM 83 et DDT 84

CEREMA Méditerranée, CONSEIL REGIONAL

EPF PACA, ADEME PACA, Association Envirobat-BDM

UNAM PACA, ARHLM, IUAR-AMU, ARBE PACA, ARS

Agences d'urbanisme : AUPA, AURAV, AGAM et AUDAT

EPA : Plaine du Var et Euroméditerranée

CAUE : CAUE 05, CAUE 06, CAUE 13, CAUE
83 et CAUE 84

Parc national des Calanques

PNR PACA : PNR du Verdon, PNR Queyras,

PNR Luberon, PNR Camargue, PNR Alpilles,

PNR Préalpes d'Azur



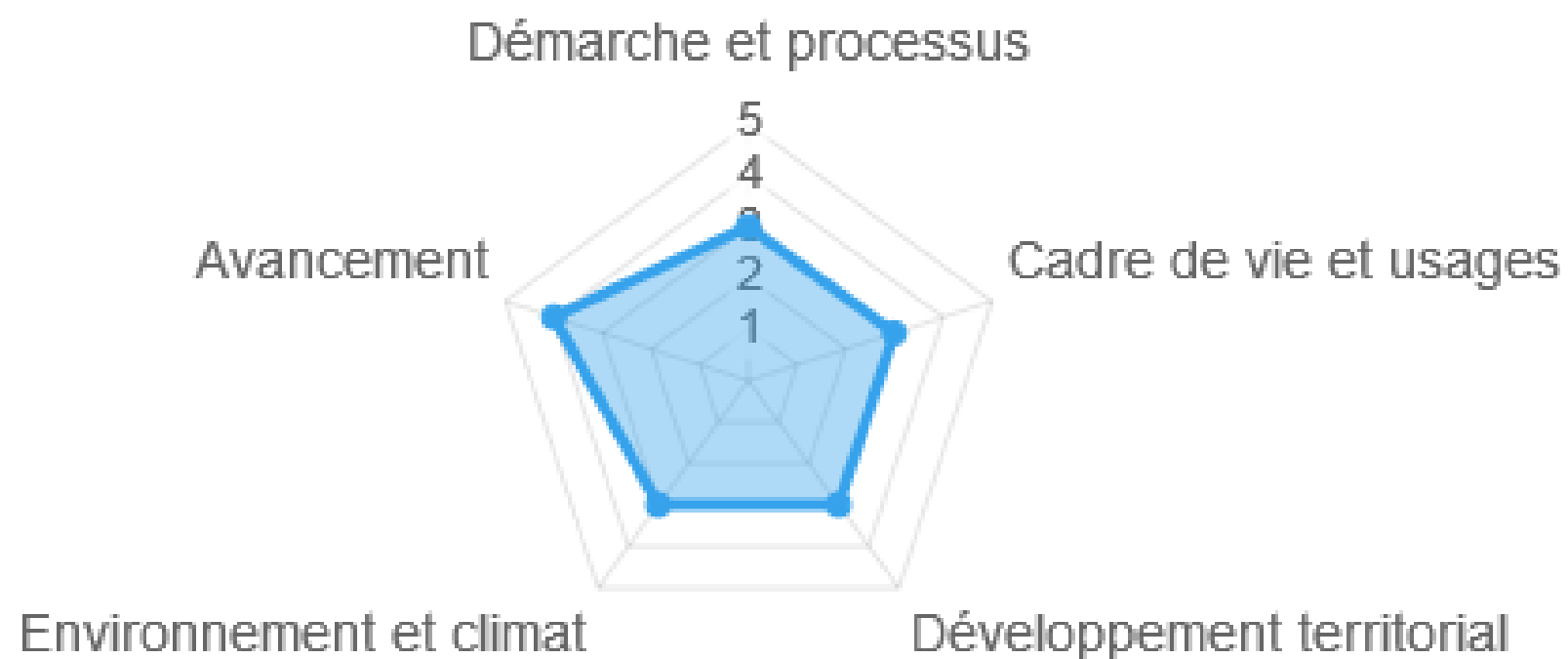
- Un temps de présentation
- Un temps d'échanges
- Avec les membres de Commission et le public
- Un temps de reconnaissance du travail
- Un temps de rencontre et réseautage

Notations

- 0 : pas de réponse
- 1 : réponse insuffisante
- 2 : manque un enjeu essentiel
- 3 : réponse pertinente mais pas exhaustive
- 4 : réponse exemplaire et globale
- 5 : réponse exemplaire, globale et innovante par rapport au contexte.

Pour QDM, elle se fait sur 100:

- un score sur 90 est attribué au travers de la grille, en discussion entre l'accompagnateur et l'équipe salariée
- 10 points de cohérence durable sont attribués en Commission
- Jusqu'à 5 points d'innovation peuvent aussi y être attribués.



PREREQUIS DE LA DEMARCHE QDM

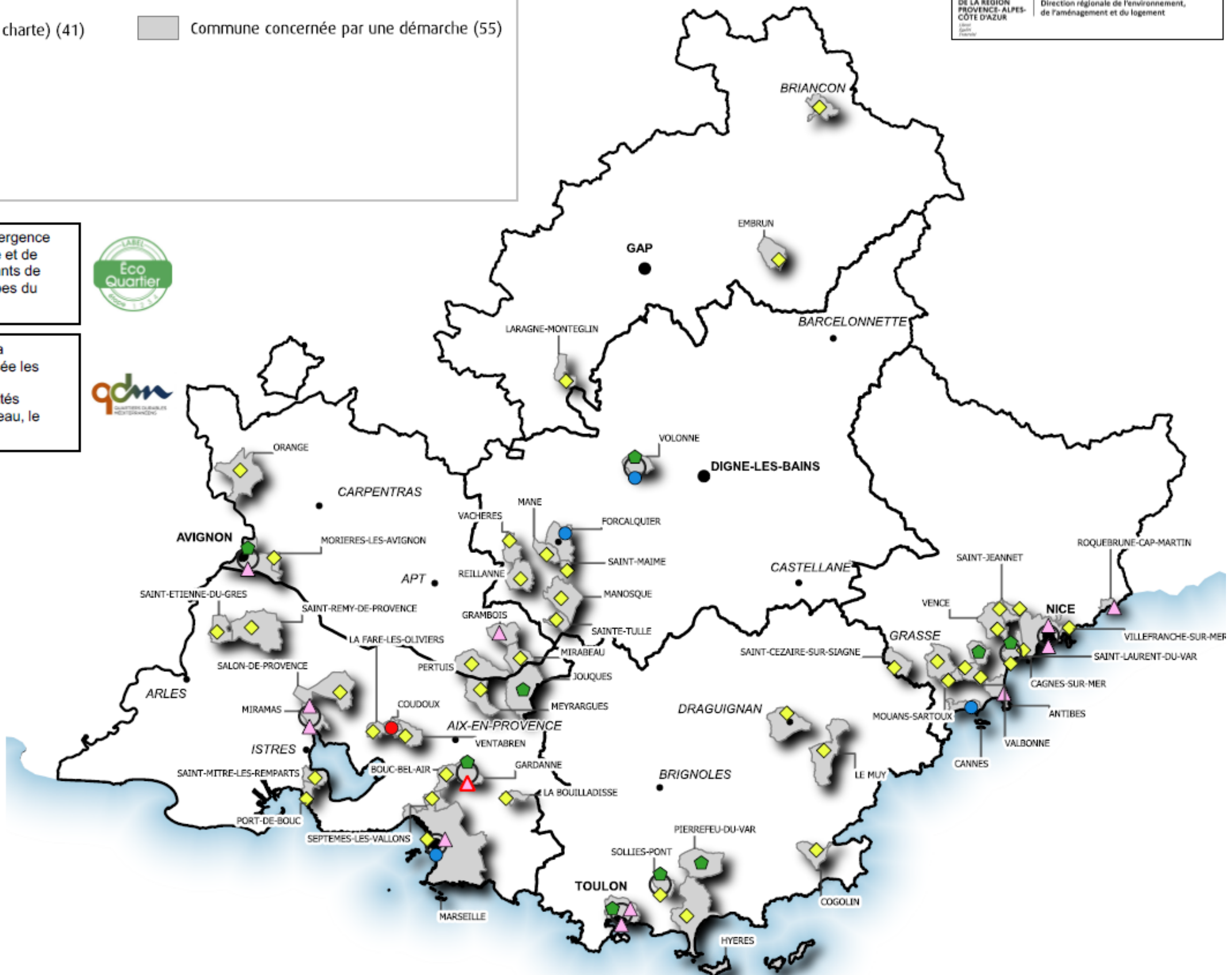
	Cap	Bronze	Argent	Or
CONTEXTE ET TERRITOIRE DU PROJET		Un diagnostic territorial complet (historique, environnemental, topographique, écologique, ressources bioclimatiques, énergie, mobilités, social, économique, paysager, agricole, paysager, architectural et urbain, des vues, réseaux et filières énergétiques) sera support de la définition du projet		
CONTEXTE ET TERRITOIRE DU PROJET	Les essences végétales choisies sont adaptées au contexte local.			
MOBILITES			Une note présentant la stratégie pour limiter le nombre de places de stationnement dans le quartier est réalisée	
MOBILITES	Pour éviter les quartiers insulaires, la traversée des modes doux et actifs est possible (Au moins deux accès). Ces déplacements sont connectés à l'espace environnant.			
ENERGIES	Le plan masse est issue d'une conception bioclimatique (ensoleillement, vents, masques, ...) des espaces (y compris les espaces publics)			
ENERGIES			Une estimation de la production et de la consommation d'énergie est faite à l'échelle du quartier et par bâtiment	
ENERGIES		Une étude des ressources et d'approvisionnement des énergies renouvelables et locales est réalisée à l'échelle urbaine en amont de la conception.		
ENERGIES		Le rafraichissement actif des bâtiments est limité. Une note pour le justifier est fournie.		
EAU		Les eaux pluviales ne doivent pas aggraver la situation initiale avec étude hydraulique le prouvant (débit de fuite après aménagement égal ou inférieur au débit de fuite initial)		
EAU				La gestion intégrée des eaux pluviales évite tout enterrés.
QUALITE DE VIE ET SANTE	Le quartier ne doit pas se trouver sous une ligne haute tension A ou B ou des dispositions sont prises pour son dévoiement ou enterrément.			
QUALITE DE VIE ET SANTE		Une note explicative sur la maîtrise du phénomène d'îlots de chaleur urbains est réalisée.		
QUALITE DE VIE ET SANTE			Une note précisera les mesures prises pour limiter l'exposition aux pollutions (acoustiques, qualité de l'air, électromagnétiques et allergènes)	
SOCIAL / ECONOMIE		Au sein du quartier, le projet propose une mixité fonctionnelle (logements, et/ou bureaux, et/ou équipements publics, et/ou services, et/ou commerces...) ou sociale (intergénérationnel, typologies de logements différenciées, diversité de services, ...)	Au sein du quartier, le projet propose une mixité fonctionnelle (logements, et/ou bureaux, et/ou équipements publics, et/ou services, et/ou commerces...) et sociale (intergénérationnel, typologies de logements différenciées, diversité de services, ...)	
SOCIAL / ECONOMIE				Un bilan des usages est réalisé 2 ans après la mise en service complète du quartier et permet de réaliser des ajustements d'adaptation ou de correction.
GESTION DE PROJET		Des démarches participatives sont organisées pendant la conception de l'opération (4 réunions au minimum)		
GESTION DE PROJET	Les 5 premières années de réalisation du projet, une actualisation de la grille QDM sera faite et présentée au séminaire. Au-delà des 5 ans, cette actualisation sera réalisée tous les 2 ans.			
COLLABORATIF	1 point de cohérence durable sera mis en jeu en cas d'absence: EN CONCEPTION: de l'aménageur, de l'équipe de maîtrise d'œuvre EN REALISATION: de l'aménageur, de l'équipe de maîtrise d'œuvre et d'au moins une entreprise des aménagements EN USAGE: de l'aménageur, de l'équipe de maîtrise d'œuvre, des usagers			
COLLABORATIF	La collectivité locale compétente sera représentée lors des commissions par un élu ou un technicien.			

- ◆ EcoQuartier en projet (signature de la charte) (41)
 - ▲ EcoQuartier en chantier (11)
 - ▲ EcoQuartier label exploratoire (1)
 - EcoQuartier livré (4)
 - Ecoquartier en Evaluation (1)
 - ◆ Quartier Durable Méditerranéen (9)
- Commune concernée par une démarche (55)

La démarche **EcoQuartier** vise à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, de construire et de gérer la ville durablement, permettant aux habitants de vivre dans des quartiers conçus selon les principes du développement durable.



Compatible avec le label national EcoQuartier, la démarche **QDM** évalue de manière contextualisée les quartiers en phase conception, réalisation et fonctionnement, et prend en compte les spécificités locales, notamment concernant : la gestion de l'eau, le confort estival et la biodiversité.



Conclusions

Pourquoi s'engager en démarches ?

- La transition écologique parle à tout le monde et concerne tout le monde
- Un bon moyen de faire avec les habitants
- La consolidation de l'intergénérationnel
- Un partage de bonnes pratiques et de bon sens
- Un réseau local, régional et national
- Des formations structurantes, pluridisciplinaires et gratuites
- C'est attractif pour les financeurs
- L'ingénierie et les conseils des services de l'Etat et ses partenaires
- La visibilité auprès des autres collectivités territoriales
- Le foisonnement et l'enrichissement du projet

Conditions de réussite

Anticipation
Concertation
Questionnements en amont

...

et surtout une implication politique qui appuie les services porteurs et les partenaires

